

ENTREPRENDRE

Société anonyme au capital de 257.801,46 Euros
Siège Social : 53 rue du Chemin vert – 92100 Boulogne Billancourt
RCS NANTERRE B 403 216 617

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 20 JUIN 2019

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes réunis en assemblée générale mixte afin de délibérer, ainsi que le mentionnent l'avis de convocation du BALO et les convocations individuelles, sur l'ordre du jour suivant :

- 1°/ Rapport de gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2018 et rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise
- 2°/ Rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux Comptes,
- 3°/ Examen et, s'il y a lieu, approbation des comptes de l'exercice 2018.
Quitus au Conseil d'Administration.
Affectation du résultat.
- 4°/ Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions relevant de l'article L 225-38 du Code de Commerce et vote relatif auxdites conventions.
- 5°/ Délégation à donner au Conseil d'Administration pour procéder, conformément aux articles L.225-129 et L.225-138 du Code de Commerce et 443-5 du Code de Travail, à une augmentation de capital en numéraire réservée aux salariés,
- 6°/ Renouvellement de l'autorisation, dans le cadre de l'article 225-209 du Code de Commerce, à donner au Conseil d'Administration d'acheter les actions de la société.
- 7°/ Renouvellement des mandats des Commissaires aux comptes titulaire et suppléant
- 8°/ Pouvoirs en vue des formalités,
- 9°/ Questions diverses.

I - ACTIVITE DE LA SOCIETE

A) EVENEMENTS JURIDIQUES SURVENUS AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Nous vous rappelons que votre assemblée générale du 23 juin 2016 a autorisé pour une durée de 5 ans de nouvelles augmentations de capital en déléguant au Conseil d'Administration pour une durée de 26 mois les pouvoirs nécessaires pour réaliser en une ou plusieurs fois ces augmentations de capital. Ce pouvoir donné au Conseil d'Administration est donc arrivé à échéance à la fin de l'exercice 2018.

Par ailleurs, votre assemblée générale du 21 juin 2018 a autorisé le Conseil d'Administration dans le cadre de l'article 225-209 du Code de Commerce à acheter les actions de la société.

B) AUTRES ELEMENTS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

Aucun élément notable n'est à signaler pour cet exercice.

C) ACTIVITE ET RESULTATS DE LA SOCIETE

1) Principaux résultats

Le chiffre d'affaires de 2018 a été de 13.921.343 euros au lieu de 13.851.631 euros pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 0,50 %.

Compte tenu d'autres produits d'exploitation de 191.296 euros (au lieu de 15.699 euros en 2017) le total des produits d'exploitation a été de 14.230.019 euros au lieu de 13.985.754 euros en 2017, soit une progression de 1,74 %

Les charges d'exploitation ont été de 13.628.909 euros au lieu de 13.773.919 euros en 2017, soit une baisse de 1,05 %. En conséquence, le résultat d'exploitation a été bénéficiaire de 601.110 euros au lieu d'un bénéfice de 211.835 euros pour l'exercice 2017, soit une hausse de 183,76 %.

Il y a eu un résultat financier négatif de 58 724 euros au lieu d'un résultat positif de 211.736 euros pour l'exercice précédent.

Il y a eu 49.016 euros de produits exceptionnels au lieu de 150.848 euros pour l'exercice précédent et 224.135 euros de charges exceptionnelles au lieu de 767.985 euros laissant donc un résultat exceptionnel négatif de 175.119 euros au lieu d'un résultat négatif de 617.137 euros en 2017.

Pour cet exercice, il n'y a pas de charge d'impôt sur les sociétés comme en 2017.

Il en résulte un bénéfice de 367.267 euros au lieu d'une perte de 193.566 euros en 2017.

2) Commentaires sur résultats

Dans un marché difficile et complexe, la diversité de l'offre de notre entreprise et sa forte réactivité ont permis de stabiliser le chiffre d'affaires.

Le chiffre d'affaires global s'est maintenu alors que la moyenne de la profession est de moins 4 % pour les ventes « au numéro ». Il y a donc une légère augmentation de notre part de marché.

Notamment, les ventes en kiosques ont progressé de 2 % et les abonnements ont augmenté de 20 %. En revanche, les recettes publicitaires poursuivant la tendance des exercices précédents ont baissé de 13 %.

L'amélioration du résultat d'exploitation résulte notamment de la diminution des achats de matières premières et des autres charges externes par une meilleure gestion de notre politique d'achats.

Compte tenu d'un résultat financier légèrement négatif et d'un résultat exceptionnel également négatif mais en très forte diminution par rapport à l'exercice précédent, le résultat de la société ressort positif comme mentionné précédemment.

Nos titres se consolident autour de nos pôles principaux :

- Economie avec le magazine « Entreprendre »,
- People avec le magazine « Journal de France »,
- Automobile avec le magazine « L'Essentiel de l'Auto »,
- Sport avec les magazines « Le Foot » et « Le Sport »,
- Féminin – Santé – Psychologie avec les magazines « Féminin Psycho » et « Santé Revue »
- Maison – Décoration avec les magazines « Maison Décoration », « Jardiner » et « Jardin Potager Facile »,
- Vie pratique avec le magazine « Stop Arnaques »
- Cuisine avec le magazine « Cuisine Revue »

- Information – Loisirs avec le magazine « Science Magazine ».

Nous cherchons toujours à développer des nouveaux titres dans des secteurs étroits mais très ciblés avec des lecteurs motivés selon l'actualité, l'avancée des technologies, les tendances.

Notre entreprise a poursuivi ainsi ses efforts de développement par la création de nouveaux titres :

- | | | |
|--------------------------|---------------------------|---------------------------------|
| - Le Nouvel agriculteur, | - Voitures classiques, | - Faire soi-même, |
| - Enquêtes magazine, | - Automobile Verte, | - Potager bio de Saison, |
| - Crimes magazine, | - Le journal du sport, | - Nouveau magazine, |
| - Histoires vérité, | - Handball magazine, | - Le journal des Gilets Jaunes, |
| - Incroyable, | - Cyclisme magazine, | - Informer, |
| - Intimité Dimanche, | - Le Sport Tennis, | - Science et paranormal, |
| - Actualité de France, | - 365 jours Femme, | - Science du monde, |
| - La une de l'actualité, | - Le magazine des femmes, | - La presse littéraire |
| - Viva célébrité, | - Santé guide, | - Histoire magazine, |
| - Pratique Auto, | - Santé Bio, | |

Notre groupe est le 1^{er} groupe de presse dans le domaine du sport, par la diversité de titres et leur diffusion.

Nous continuons à développer nos sites numériques («*entreprendre.fr*» avec 300.000 followers et «*EntreprendreTV*» avec 500.000 interviews disponibles entre autres) et à les déployer sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter).

Nous continuons également le déploiement d'EntreprendreTV sur YouTube ou Facebook. Nous avons lancé le 1^{er} journal 100 % numérique : «*le Quotidien du foot.fr*».

Nous avons créé des services complémentaires en partenariat avec Fusacq pour les cessions d'entreprise et avec la Société Forces pour les formations professionnelles et des formations avec vidéo sur le management sur le site *Entreprendre.fr*.

Au total, les ventes numériques ont augmenté de 15 % avec un chiffre d'affaires de plus de 100.000 euros générant une marge fortement bénéficiaire.

Notre stratégie reste la même : une offre éditoriale abondante avec environ 80 publications, une forte réactivité par rapport au marché grâce à un mode de production simple et mobile ainsi qu'un meilleur ciblage de notre lectorat.

3) Résultats de nos filiales

- ENTREPRENDRE détient 100 % du capital de FRANCE QUOTIDIEN.
- FRANCE QUOTIDIEN après avoir arrêté la parution de «*Le Quotidien du Foot*» n'a plus d'activité. Nous conservons cependant cette structure comme éventuel outil pour de nouveaux titres.

II – EVOLUTION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Nous avons créé de nouveaux titres depuis le début de l'année 2019 : Ce sont des titres très spécialisés

- Enquêteur National,
- Célébrité magazine,
- le Magazine du Véhicule utilitaire,
- Youngcars,

- Sport Femmes,
- Sport magazine,
- Féminin bien-être,
- Le monde de l'espace,
- Spécial Biographie,
- Bel âge.

Nous cherchons à développer des magazines de plus en plus spécialisés touchant des publics peu nombreux mais très ciblés et motivés.

Nous continuons donc à faire preuve de créativité et de dynamisme en lançant de nouveaux magazines qui sont au plus près des besoins de nouveautés du lectorat et à sa volatilité, ce qui représente une tendance générale. Cette réactivité constitue « l'ADN » de la société.

Nous vous rappelons que le transfert de notre cotation sur ALTERNEXT (devenue EURONEXT GROWTH) fin 2013 a consolidé nos possibilités de recours aux marchés financiers.

III – INFORMATIONS COMPTABLES ET JURIDIQUES

1- Rémunération des dirigeants :

Le Conseil d'Administration du 14 décembre 2018 a approuvé la rémunération de son Président Directeur Général, Monsieur Robert LAFONT, d'un montant de 78.000 euros bruts pour l'ensemble de l'exercice 2018, la société prenant également en charge ses frais professionnels notamment de voiture.

Il n'y a pas de jeton de présence.

Les autres administrateurs n'ont perçu aucune rémunération de la société.

2- Liste et Informations sur les filiales et participations

2-1 - Liste des filiales et participations

Ce tableau est annexé au présent rapport.

2-2 – Informations sur les filiales et participations

Conformément à l'article L233-6 du Code de Commerce, nous vous informons qu'il n'y a pas eu de nouvelle prise de participation au cours de l'exercice.

3- Tableau des résultats et éléments caractéristiques de la société au cours des 5 derniers exercices

Ce tableau est annexé au présent rapport.

4- Actions Propres

Nous vous informons que nous détenons 5.977 actions Entreprendre au 31 décembre 2018 pour un montant total de 165.396,40 euros après des rachats de 781 actions durant l'exercice pour une valeur de 15.619,90 euros.

IV – REPARTITION ET AFFECTATION DU RESULTAT ET DES SOMMES DISTRIBUABLES

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018 comme suit :

- Résultat de l'exercice	<u>367.267 €</u>
- Bénéfice distribuable	367.267 €
* Au titre de la distribution de dividendes aux actionnaires (dividende de 0.35 € par action)	212.743 €
* Au titre de l'affectation au compte Réserves Indisponibles	<u>15.620 €</u>
Le solde au compte Autres Réserves	138.904 €

Les prélèvements sociaux et le prélèvement forfaitaire dus sur les dividendes distribués aux personnes physiques seront prélevés selon la législation en vigueur, à savoir par l'établissement financier désigné par la société.

V – DISTRIBUTION DE DIVIDENDES AU COURS DES 3 DERNIERS EXERCICES

Nous vous rappelons, conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, que les dividendes suivants ont été distribués au cours des trois exercices précédents :

- 2018	: dividendes	213.015,95 €
- 2017	: dividendes	213.024,35 €
- 2016	: dividendes	214.834,55 €

VI – FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L.232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la société n'a effectué aucune activité spécifique de recherche et de développement au cours de l'exercice.

VII – DEPENSES NON DEDUCTIBLES

Les dépenses non déductibles au sens des articles 39-4 et 39-5 du CGI ont été de 66.666 euros (Dons Mécénat sportif – charges exceptionnelles sur opérations de gestion) permettant également de bénéficier d'un crédit d'impôt à hauteur de 60% selon la législation en vigueur.

VIII – INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS

Article D.441 1.-1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu

(A) Tranches de retard de paiement	non échues	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (échues)
Nombre de factures concernées	281	7	7	14	90	118
Montant total TTC des factures concernées	837 384 €	46 741 €	56 151 €	80 464 €	175 224 €	358 580 €
Pourcentage du montant total des achats TTC de l'exercice	5,53 %	0,31 %	0,37 %	0,53 %	1,16 %	2,37 %
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre de factures exclues						
Montant total des factures exclues TTC						
(C) Délais de paiement de références utilisés (contractuel ou délai légal article L. 441-6 ou article L.443-1 du code du commerce)						
délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels. Chaque facture a été retenue pour son délai propre de règlement					

Article D.441 1.-2° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu

(A) Tranches de retard de paiement	non échues	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (échues)
Nombre de factures concernées	256	65	31	8	198	302
Montant total TTC des Factures concernées	2 946 501 €	269 315 €	64 355 €	20 644 €	724 853 €	1 079 167 €
Pourcentage du CA TTC de l'exercice	21,17 %	1,93 %	0,46 %	0,15 %	5,21 %	7,75 %
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre de factures exclues	293					
Montant total des factures exclues TTC	830 397 €					
(C) Délais de paiement de références utilisés (contractuel ou délai légal article L. 441-6 ou article L.443-1 du code du commerce)						
délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels. Chaque facture a été retenue pour son délai propre de règlement					

IX – INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL SOCIAL

Le cours avait baissé en 2012 avant de se stabiliser en 2013 autour de 42-43 euros, il était aux alentours de 31 euros à la fin de 2017 et autour de 20 euros à la fin de 2018. Il est actuellement de 19,80 euros.

Par ailleurs, nous vous rappelons que votre assemblée du 21 juin 2018 a autorisé la société à acheter ses propres actions dans le cadre des modalités prévues par la loi (article L.225 – 209 du Code de commerce) pour notamment favoriser la liquidité des titres. Il convient donc de renouveler cette autorisation.

Personnes physiques ou morales détenant directement ou indirectement plus de 1/20, 1/10, 1/5, 1/2 ou 2/3 soit du capital soit des droits de vote de la société ENTREPRENDRE.

La société ROBERT LAFONT PARTICIPATIONS a acquis plus des 2/3 du capital et des droits de vote de la société.

Monsieur Robert LAFONT (Président & Directeur Général de la société) détient plus de 1/10 du capital et des droits de vote.

Aucune autre personne physique ou morale ne dépasse l'un des seuils mentionnés ci-dessus.

X - CONVENTIONS VISEES AUX ARTICLES L. 225-38 ET R. 225-30 DU CODE DE COMMERCE

En application des articles susvisés, nous vous informons qu'aucune convention nouvelle n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé et que nous avons procédé à l'examen des conventions anciennes dont l'exécution a été poursuivie.

XI – RISQUES – ENVIRONNEMENT – PERSONNEL – RISQUES LIES AUX EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

A) Nous vous rappelons que l'entreprise, à l'inverse de ses concurrents, est peu sensible aux fluctuations du marché publicitaire : les recettes publicitaires représentent seulement environ 11 à 12% des recettes totales de la société alors que ces recettes représentent en général près de 50 % du chiffre d'affaires en moyenne dans le secteur de la presse magazine. Ce facteur, ajouté à la diversité de nos titres, nous rend moins dépendant des fluctuations en permettant de mieux appréhender les évolutions du marché, tout en laissant subsister les risques intrinsèques à toute entreprise.

En matière de stratégie « bas carbone », la société n'utilise pour l'édition des magazines que du papier recyclé à 100 %

B) Risques liés aux marchés

La société est peu endettée (voir paragraphe XII ci-après) ce qui limite les risques liés aux taux du marché. Elle n'a pas souscrit de couverture spécifique à ce sujet.

XII – SITUATION FINANCIERE ET ENDETTEMENT DE LA SOCIETE

L'endettement de la société est mentionné au passif du bilan.

L'endettement représente au 31 décembre 2018 de 4.254.221 euros contre 5.430.044 euros au 31 décembre 2017, soit :

* 1,06 fois le total des capitaux propres au 31 décembre 2018 contre 1,41 fois au 31 décembre 2017,

* 30,56 % du chiffre d'affaires contre 39 % au 31 décembre 2017.

ENTREPRENDRE a un endettement bancaire de 210.000 euros au 31 décembre 2018 contre 330.000 euros au 31 décembre 2017 résultant principalement du prêt souscrit en 2013 auprès de BPI France (Banque Publique d'Investissement).

Les capitaux propres s'élèvent à 3.993.140 euros au 31 décembre 2018 contre 3.838.889 euros au 31 décembre 2017.

XIII – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Il n'y a pas d'évènement postérieur à la clôture de l'exercice.

XIV – SALARIES

Conformément à la loi, une augmentation de capital en faveur des salariés est proposée tous les 3 ans à votre assemblée générale. La dernière proposition ayant été fait le 26 juin 2016, il convient de vous prononcer à nouveau à ce sujet.

Pour l'instant, aucune résolution en ce sens n'a été votée.

XV – SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le mandat de Monsieur Lionel PALICOT, votre Commissaire aux Comptes titulaire, et du Cabinet FAREC, votre Commissaire aux Comptes suppléant, arrivant à expiration lors de la présente assemblée, nous vous proposons de les renouveler dans leurs fonctions pour une nouvelle période de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

XVI – AUTRES INFORMATIONS

- Prêts de moins de 2 ans consentis par la société à d'autres sociétés (Micro-entreprises, PMI) avec lesquelles la société entretient des liens économiques.

Il n'y a pas de prêt consenti.

- Rachat d'actions :

Il y a eu des rachats de 781 actions au cours de l'exercice 2018, sans frais de transaction.

- Cessions d'actions

Il n'y a pas eu de cession d'actions.

- Injonction ou sanction pour pratiques anticoncurrentielles

Il n'y a pas d'injonction ou sanction en cours.

Nous vous proposons de bien vouloir adopter les résolutions qui vous sont soumises.

Le Conseil d'Administration



TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'exercice
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
FRANCE QUOTIDIEN	10 000	(620 259)	100%	10 000	0	612 057	0	0	(1 305)	
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
AUTOVOISIN	20 000	NC	35%	7 000	0	0	0	NC	NC	
DIGIAPP	210 000	(248 877)	30%	200 100	0	0	0	305 624	82 050	
FRANCE VEL	12 500	85 438	20%	150 000	0	0	0	79 856	(65 809)	
KEYKOD SAS	145 000	NC	25%	250 000	0	0	0	NC	NC	
<p><i>Données : France Quotidien Exercice 31/12/2018</i> <i>Digiapp Exercice 30/06/2017 - Clôture 31/12/2018-NC</i> <i>France Vel Exercice 31/12/2016 - Société en cours de liquidation judiciaire</i> <i>Keykod Sit. 31/08/2017 - Société en cours de liquidation judiciaire</i></p>										
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										

a) Françaises	NEANT
b) Etrangères	NEANT

<i>Participations non reprises en A:</i>	
a) Françaises	NEANT
b) Etrangères	NEANT

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

	2018	2017	2016	2015	2014
	12 mois				
I- Situation financière en fin d'exercice					
a) capital social	257 801	257 801	257 801	257 801	257 801
b) Nombre d'actions émises	613 813	613 813	613 813	613 813	613 813
c) nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires HT	13 921 343	13 851 631	15 651 741	17 354 374	17 195 129
b) Résultat avant impôt, participation amort & prov	629 767	- 478 981	673 484	1 043 452	1 386 678
c) impôt société			248 516	375 550	100 144
d) Résultat après impôts avant amort & prov	629 767	- 478 981	424 968	667 902	1 286 534
e) Résultat après impôt amort & prov	367 267	- 193 566	152 510	359 410	226 400
f) Dividendes distribués	213 016	213 024	214 835	141 177	306 907
g) Participation des salariés					
III - Résultat par actions					
a) Résultat après impôts participation avant amort & prov	1,03	- 0,78	0,69	1,09	2,10
b) Résultat après impôts participation amort & prov	0,60	- 0,32	0,25	0,59	0,37
c) Dividende	0,35	0,35	0,35	0,23	0,50
IV - Personnel					
a) Nombre de salariés	18	18	18	20	19
b) Montant de la masse salariale	507 237	513 069	516 080	566 531	549 627
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	152 160	160 359	170 495	164 816	158 538